



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du mardi 20 décembre 2016 :

- 1- le règlement no. 19 modifiant le règlement de lotissement no. 239 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault;
- 2- Le règlement no. 20 modifiant le règlement de lotissement no. 481 de l'ancienne Ville de Daveluyville.

Ces règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Daveluyville, ce 10 mars 2017.

Pauline Vrain
Greffière